

300 millions d'euros pour déménager le CHU de Nantes

L'établissement a reçu un accord de principe pour la construction d'un campus hospitalo-universitaire regroupant des activités de soins, de recherche et un pôle biotechnologique sur l'île de Nantes.

Par **Emmanuel Guimard**

Publié le 22 janv. 2010 à 1:01

Le vaste projet du transfert du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes se confirme. Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et président du conseil d'administration de l'établissement, a reçu fin décembre l'accord de principe de Roselyne Bachelot, ministre de la Santé. L'accord doit être formalisé début 2011, mais les équipes de l'hôpital travaillent déjà sur le projet. L'actuel Hôtel Dieu, jugé inadapté et incompatible avec l'évolution des activités hospitalières, serait donc déplacé de 1,5 kilomètre, à l'ouest de l'île de Nantes, ancien territoire de friches dont la réhabilitation est désormais bien engagée. Il y occuperait 12 à 15 hectares, dont l'essentiel est déjà détenu par Nantes métropole.

La constitution de ce campus hospitalo-universitaire débiterait par l'implantation d'un institut de recherche thérapeutique et d'une pépinière biotechnologique. Viendrait ensuite une première phase de transfert (2014-2018) portant sur l'ensemble des activités hospitalières et de prise en charge médicale et chirurgicale adultes. Celles de l'hôpital Laënnec, situées au nord de l'agglomération, sont aussi concernées. L'ensemble représente une capacité de 1.200 lits. La

deuxième phase (2020-2025) concerne les activités « mère et enfant », le Samu et le centre 15 et des activités de recherche dont les bâtiments sont pourtant très récents. D'ici là, l'actuel CHU ne sera pas privé d'investissements : la construction d'un plateau technique médico-chirurgical d'un coût de 65 millions est même prévue dans les deux ans.

La première phase du projet île de Nantes (150.000 mètres carrés de bâtiment), est évaluée à près de 300 millions d'euros. La question du financement reste en suspens. Un partenariat public privé (PPP) n'est pas a priori privilégié. « *Les expertises ministérielles aboutissent au constat que ce type de montage se traduit par un surcoût et ne permet pas de maîtriser finement un projet* », note Jean-Marc Ayrault. Le site hospitalier de Saint-Jacques, au sud de la ville, serait maintenu.

Problème d'accessibilité

Pour le maire de Nantes, ce transfert offre à l'hôpital une perspective de long terme et une sortie par le haut de ses difficultés financières.

L'établissement a engagé en 2008 un plan de retour à l'équilibre pour 2012. L'an dernier, le déficit a été réduit à 12 millions sur un budget supérieur à 600 millions. L'accessibilité d'un CHU sur l'île de Nantes fait déjà débat. « *L'hôpital du XXIe siècle n'est pas un site de périphérie où l'on se rend uniquement en voiture* », estime Jean-Marc Ayrault, qui annonce la création dès 2012 d'une ligne de bus partant de la gare de Nantes pour traverser l'île d'est en ouest.

EMMANUEL GUIMARD - DE NOTRE CORRESPONDANT À NANTES.